

COMITE AISNE JUDO

TOURNOI NATIONAL

SENIORS MASCULINS & FÉMININS

**DIMANCHE 27 JANVIER 2019
DOJO DEPARTEMENTAL
À PARTIR DE 9H00
ENTRÉE GRATUITE**

**LABEL
EXCELLENCE**



Ring & Dojo

PROGRAMME :

TOURNOI FEMININS

Pesées : 8h30-9h00

Début des combats : 9h45

TOURNOI MASCULINS

Pesées : 11h00-11h45

Début des combats : 12h45

Déroulement des combats : sur 5 surfaces (8m x 8m) + 1 d'échauffement

Personnes à contacter pour tout renseignement :

- **Kévin HANOCQ**, CTF Comité Aisne Judo
Tél : 06 46 28 94 56
Mail : khanocq@gmail.com
- **Site Web du Comité Aisne de Judo** :
<http://www.comitaisnejudo.com/>

Lieu de compétition :

Dojo Départemental

Rue André Huard 02700 TERGNIER



REGLEMENT DU TOURNOI

1/ LES COMBATTANTS :

Conditions de participation :

- Tous les participants doivent justifier de deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
> Passeport et certificat médical obligatoires mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition.
- Les étrangers devront apporter tout justificatif permettant de démontrer qu'ils sont en règle avec leur Fédération affiliée obligatoirement à la Fédération Internationale de Judo, qu'ils ont au moins deux années de pratique, le niveau minimum Ceinture Verte et qu'ils sont aptes à la pratique du Judo, Jujitsu en compétition.

La responsabilité d'un éventuel accident non couvert suite à une fausse déclaration ne pourra être imputée au Comité Organisateur.

Les combattants devront autoriser tout contrôle antidopage officiel si demandée par une personne qualifiée.

2/ DEROULEMENT DU TOURNOI :

Arbitrage :

Application du règlement d'arbitrage officiel en vigueur en France. (cf: *textes officiels 2018-2019 de la FFJDA*).

Temps de combat : 4 minutes (*Avantage décisif en cas d'égalité*)

Formules de compétitions : (*en fonction du nombre de participants*)

- 1 à 5 combattants : poule.
- 6 à 7 combattants : Poule/Tableau
- + 8 combattants : tableau avec double repêchage

➤ **LES ARTICLES :**

Art 1 : Inscriptions via extranet fédéral, rubrique compétitions (Site FFJDA)+ confirmation avec règlement. Frais d'inscription 10 euros à joindre impérativement au coupon d'engagement. **Tout règlement sur place sera facturé 20 euros.**

Art 2 : Les frais d'engagement seront remboursés uniquement dans le cas suivant :

- Absence justifiée (blessure.....) avec certificat médical à fournir le jour de la manifestation par le responsable de la délégation.

Toute autre demande de remboursement sera étudiée par le comité d'organisation.

Art 3 : Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Pour les catégories en poule, seul les 3 premiers judokas seront récompensés.

Art 4 : En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Art 5 : L'accès aux tatamis sera exclusivement réservé aux professeurs et entraîneurs au moment de coacher. Des badges leur seront prêtés à cet effet.

Art 6 : Tous les compétiteurs seront sous la responsabilité de leur Club, Structure ou Comité.

Art 7 : Chaque participant autorise expressément les organisateurs du Tournoi ainsi que leur ayants droits tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou Audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à ce Tournoi (sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires) et ce pour une durée illimitée.

FICHE D'INSCRIPTION

Club :

Nom du responsable :

Adresse :

Fax :

Téléphone :

E-mail :

Droits d'inscription : 10 € par judoka

Chèque libellé à : **Comité Aisne de Judo**

**ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT
JOINT A CETTE FICHE D'INSCRIPTION.**

Pour être prise en compte, cette fiche d'inscription doit être envoyée avec la fiche
d'engagement ainsi que le règlement au :

COMITE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE DE JUDO
3 rue Jacques Duclos
59610 FOURMIES

**AVANT LE 23/01/2019 SUR EXTRANET
FRAIS D'INSCRIPTION ADRESSAVANT LE 19/01/2019**

FICHE D'ENGAGEMENT
TOURNOI FEMININS

<u>Catégorie</u> <u>de</u> <u>poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire	<u>Catégorie</u> <u>de</u> <u>poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire
-48kg		-48kg	
-52kg		-52kg	
-57kg		-57kg	
-63kg		-63kg	
-70kg		-70kg	
-78kg		-78kg	
+78kg		+78kg	
Cette fiche d'engagement doit être envoyée avec la fiche d'inscription			

FICHE D'ENGAGEMENT
TOURNOI MASCULINS

<u>Catégorie</u> <u>de</u> <u>poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire	<u>Catégorie</u> <u>de</u> <u>poids</u>	Nom Prénom N° de licence obligatoire
-60kg		-60kg	
-66kg		-66kg	
-73kg		-73kg	
-81kg		-81kg	
-90kg		-90kg	
-100kg		-100kg	
+100kg		+100kg	
Cette fiche d'engagement doit être envoyée avec la fiche d'inscription			

Infos pratiques :

Plan d'accès au dojo en voiture :

PAR A26 (REIMS->SAINT-QUENTIN) : Sortie N°12 direction TERGNIER CHAUNY SOISSONS.
A 15km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

PAR A26 (AMIENS->SAINT-QUENTIN) : Sortie N°11 puis direction CHAUNY TERGNIER prendre D1. A 20km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

PAR NATIONALE : Paris Bruxelles : sortir SOISSONS direction SAINT-QUENTIN.
A 30km panneau « DOJO DEPARTEMENTAL ».

Vous venez de COMPIEGNE par l'A1, Sortie N°10 prendre NOYON puis direction CHAUNY SAINT QUENTIN. Après Chauny sur D1 panneau « DOJO DEPARTEMENTAL »

HOTELS

A Saint-Quentin, environ à 20 minutes du lieu de la compétition.



B&B Hôtel
Rue Antoine Parmentier
02100 Saint-Quentin
Tél : 0 892 78 80 97



Hôtel Ibis Budget
84 Rue Michelet
02100 Saint-Quentin
Tél : 0 892 70 12 79



Hôtel Ibis
14 Place de la Basilique
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 67 40 40



Hôtel Kyriad
Zone du Bois de la Chocque
Avenue Archimède
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 08 45 00



Hôtel Balladins
3 Rue Eugène Freyssinet
02430 Gauchy
Tél : 03 23 63 20 35



Hôtel Akena
79 Rue du Général Leclerc
02100 Saint-Quentin
Tél : 03 23 07 74 11